

L'Ile-de-France : un territoire de vie polarisé et aménagé .

I. Un territoire de vie polarisé :

1. Dominé par une ville mondiale



Paris , une métropole mondiale de 2,1 Millions d'habitants qui structure une zone d'emploi de 5,8 millions d'habitants.



Communes de l'aire urbaine dont la population travaille majoritairement dans le **cœur de l'agglomération parisienne**. (+ de 10 Millions d'habitants)



L'aire d'influence de l'IdF s'étend sur les régions voisines.
IDF : 18,77% de la population nationale mais 21,9% des emplois, 29% PIB.

2. Marqué par d'importants mouvements pendulaires:



Axe de convergence des migrations pendulaires et réseaux de transport polarisés et souvent **saturés** (autoroutes, périphériques, transports ferroviaires)

II. Un territoire qui conserve de fortes inégalités :

1. Un territoire où riches et pauvres coexistent :



Communes concentrant les populations à **hauts revenus** et une forte majorité des **emplois de cadre**.



Communes concentrant **plus de 15% d'étrangers** et des **taux de chômage supérieurs à 15%** contre 10% à l'échelle régionale. Importante politique de **Rénovation Urbaine**.



Ancien territoire industrialisé ayant connu une importante diminution de l'emploi ouvrier.

2. Un territoire inégalement intégré :

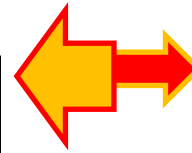


Couronne périurbaine monopolarisée dans lequel plus de 40% des habitants travaillent dans le pôle urbain parisien mais éloignés des transports en communs convergents vers Paris.



Périphérie rurale et espace multipolarisé de l'est parisien. Faible densité de population.

3. Un territoire inégalement attractif :



Un territoire qui attire les jeunes...

18-30 ans entre 2003 et 2008 : + 61 000...

... **mais repousse les plus de 30 ans**, 362 000 habitants entre 2003 et 2008 ont quitté l'Île-de-France au profit d'une autre région.

III. Un territoire aménagé :

1. Par l'Etat :



Les villes nouvelles, une politique d'aménagement qui cherche à atténuer la polarisation parisienne.



Projet Grand Paris : développement de l'Axe de la Paris-Le Havre.

2. En association avec les collectivités territoriales :



Opération d'Intérêt National Seine Aval, redynamisation de la vallée industrielle de la Seine.

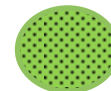


Grand Paris Express création d'un nouveau réseau de transport ferroviaire vers Paris et de banlieue à banlieue .

3. Sous l'impulsion du Conseil Régional:



Ceinture verte inscrite au Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF), maintien des activités rurales et aménagement d'espaces verts publics fortement carencés .



Parc naturel régional créé et géré par le Conseil Régional, s'inscrit dans une politique de Développement Durable.